

05/786 DU 7/6/85

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

SECRET N° 1/MTERFPPS.DGTFP.DFP
Portant intégration et nomination de Monsieur MOUMBANGUE Mathias, Aide de Culture Contractuel dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Elevage)

LE PREMIER MINISTRE,

(-/ I S A S

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 073/84 du 17.12.84 portant ratification de l'ordonnance 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8.7.79;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 60/90 du 3.3.60 fixant le statut commun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 § 8;
(/u le décret n° 67/50 du 24.2.67 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires
(/u le décret n° 84/856 du 8.8.84 portant nomination du Premier Ministre;
(/u le décret n° 84/858 du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement;
(/u le décret n° 84/860 du 20.8.84 portant organisation des intérimaires des Membres du Gouvernement;
(/u le décret n° 84/923 du 19.10.84 au décret n° 84/858 du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement;
(/u l'arrêté n° 0012/MJT.DFP.SGFPT du 7.1.1978 portant avancement de certains Agents contractuels en ce qui concerne Monsieur MOUMBANGUE Mathias
(/u l'arrêté n° 8369/MTERFPPS.DGTFP.DFP du 31 Octobre 1984

D.G.B.

D.C.F.

.../...

(/u l'arrêté n° 8369/MTEREPPS.DGTFP.DFP du 31.10.84 autorisant Monsieur MOUMBANGUE Mathias, Aide de Culture Contractuel de 3° échelon à suivre un stage de formation en Zootechnie (Régularisation)

(/u la lettre n° 0251/DAAF du 25.2.1984 du Directeur des Affaires Administratives et Financières du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage transmettant le dossier de l'intéressé

(/u le Protocole d'Accord du 29 Novembre 1980 signé entre la Roumanie et la République Populaire du Congo

SECRET

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions combinées du décret n° 60/90 du 3.3.60 et du Protocole d'Accord du 29.11.1980 susvisés, Monsieur MOUMBANGUE Mathias, né vers 1958 à Bene-Epena Aide de Culture Contractuel de 4° échelon de la catégorie F, échelle 14 indice 240, en service à Brazzaville, titulaire du Diplôme d'Ingénieur Zootechnicien, (Spécialité: Zootechnie), obtenu à l'Université de Peitru Groza Cluj-Napoca (Roumanie) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Elevage) et nommé au Grade d'**INGENIEUR** Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter de la date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 7 JUIN 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage,

- Colonel Francis Xavier KATAO. -

Le Ministre du Travail, de l'Emploi
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale

- Bernard COMBO MATSONA. -

AMPLIATIONS

DGTFP.DFP

JORPC

DFP/BST

D.G.B.

2

1

1

3

- Ange Edouard POUNGUI. -

Le Ministre des Finances et du
Budget,

- Metoumba LEKOUNZOU. -

SGCM/BC

D.C.F.

M.A.E.

INTERESSE

DOSSIER

2

1

2

1

3